

## Vingt-sixième session du Comité des forêts

### Point 7.2 – Feux de forêt et plateforme mondiale de gestion des incendies

Les feux de forêt sont plus longs, plus intenses et se produisent dans les forêts, les tourbières et le pergélisol, au cours de saisons des incendies qui sont désormais étendues dans de nombreuses régions du monde. Il est probable que les incendies de forêt deviennent plus fréquents et plus intenses du fait du changement climatique et du changement d'affectation des terres. Il convient de concentrer l'attention et les investissements dans ce domaine non plus sur la réaction et l'intervention, mais sur la prévention et la préparation.

Le document COFO/2022/5.2 décrit l'approche systématique de la FAO en matière de gestion intégrée des feux, qui met l'accent sur les causes profondes et vise à trouver des solutions durables sur le long terme en s'appuyant sur les cinq éléments suivants:

1. Examen: analyse des questions relatives aux incendies et formulation de solutions pour un changement positif;
2. Réduction des risques: prévention – concentrer les ressources sur les causes profondes des incendies;
3. Préparation: se préparer à combattre les incendies;
4. Intervention: réagir de manière appropriée face aux incendies destructeurs non souhaités;
5. Redressement: bien-être communautaire, réparation des infrastructures et restauration des sites endommagés par les feux.

Le document met également l'accent sur les avancées importantes aux niveaux mondial, national et local, mais reconnaît que l'acceptation et l'application de la gestion intégrée des feux doivent être renforcées.

Pour atteindre cet objectif, la FAO et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont annoncé au quinzième Congrès forestier mondial qu'ils collaboreraient afin de mettre sur pied une plateforme mondiale de gestion des incendies. Le rôle de la plateforme est de renforcer les capacités des pays aux fins de la mise en place d'une gestion intégrée des incendies, d'établir des liens entre les groupes régionaux chargés de la gestion des incendies, d'aider les Membres à renforcer leur ambition climatique à l'appui de l'Accord de Paris, et de répondre aux priorités du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030.

La plateforme tirera parti des activités existantes pour mettre à la disposition des Membres de la FAO les compétences techniques et les capacités intégrées mondiales de tous les partenaires de façon complète, homogène et cohérente dans le temps. Elle constituera un système des systèmes où des données, des informations et des outils de grande qualité seront accessibles, à la demande des pays, pour faire face aux incidences négatives des incendies de forêt destructeurs.

Le Comité est invité à:

- prendre note du fait que la gestion des incendies de forêt, en particulier la réduction des risques d'incendie, est d'une importance cruciale, étant donné que le changement climatique entraîne des feux plus nombreux et plus intenses;
- envisager de mettre davantage l'accent sur la gestion intégrée des incendies au moyen de stratégies régionales et nationales, d'études normatives et de la collaboration entre les pays;

- recommander à la FAO de:
  - continuer d’appliquer une approche systématique aux fins de l’examen et de l’analyse des incendies (facteurs, fréquence, répercussions et gestion) pour aider les Membres, à leur demande, à formuler des mesures et des stratégies pertinentes et efficaces en matière de réduction des risques;
  - soutenir la mise en place de réseaux de gestion des incendies et poursuivre le renforcement des réseaux existants ou la participation à ces réseaux;
  - mettre en œuvre la plateforme mondiale de gestion des incendies avec le PNUE et en partenariat avec les pays et les parties prenantes concernées pour promouvoir la gestion intégrée des incendies dans une perspective plus large.

*M<sup>me</sup> Tiina Vahanen, Directrice adjointe, Division des forêts, FAO*